

COMMUNIQUÉ 24/05/21

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION A GRANDE ECHELLE SUR LES ECOGESTES

« Trier, c'est bien, mais au bon endroit et au bon moment, c'est mieux ! » Voici en substance le message de la campagne de communication lancée le 24 mai par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral, en partenariat avec Citéo et plus de 10 communes du territoire.



Que l'on soit habitant ou visiteur, la propreté est la première image perçue d'un territoire. Pour maintenir et embellir ce cadre de vie, un travail régulier y est mené sur le plan des déchets pour sensibiliser la population aux bonnes pratiques de tri, aux gestes éco-citoyens et maintenir propres les lieux de collecte en porte à porte (ordures ménagères, emballages) et les Points d'Apports Volontaires (PAV) réservés à la collecte sélective (verres, papiers).

Soucieuse de renforcer la qualité du cadre de vie et optimiser la gestion des déchets dans une perspective de développement durable, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral a souhaité aller plus loin, aux côtés des communes et de Citéo, pour lutter contre les nuisances (déchets déposés en dehors des jours de collecte, amassés sur la voie publique et aux abords des PAV ; sacs jaunes non collectés en raison de leur composition ne respectant pas les consignes de tri...) et sensibiliser la population aux bonnes pratiques

C'est ainsi que la Communauté de communes lance le 24 mai 2021 une vaste campagne de communication positive sur les éco-gestes avec un objectif : si, sur notre territoire, notre environnement est exceptionnel, chacun doit prendre conscience qu'il est nécessaire de le préserver et de l'embellir en adoptant des éco-gestes simples.

 Siège administratif – 107, Avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny – 85 400 Luçon

 +33 (0)2 51 97 31 55

 communication@sudvendeelittoral.fr

La campagne met ainsi en évidence Thomas, qui dépose tous ses papiers en colonne de tri (et non en sac jaune !), Aline, qui est vigilante à sortir ses bacs la veille de la collecte pour s'assurer d'être collectée, ou Marie qui met tous ses emballages en sac jaune car oui en Vendée, tous les emballages se trient... du pot de yaourt à la brique de lait en passant par la boîte de conserve ou même l'emballage cartonné !

En plus d'être diffusée sur les supports de la Communauté de communes (camions de collecte, site internet, réseaux sociaux...), elle est relayée plus largement sur le territoire puisque pas moins d'une dizaine de communes ont fait le choix de s'y associer pour porter un même message sur les bonnes pratiques de tri :

- L'Aiguillon-sur-Mer
- La Bretonnière-la-Claye
- Chaillé-les-Marais
- La Chapelle-Thémer
- Corpe
- Luçon
- Les Pineaux
- Mareuil-sur-Lay-Dissais
- Saint-Denis-du-Payré
- Saint Michel-en-l'Herm
- Sainte-Hermine
- Triaize

Des solutions existent pour chaque type de déchet ! Compost, broyage, recyclage... Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes pour tout connaître en matière de tri et d'éco-gestes (rubrique « Traitement et gestion des déchets »).

www.cc-sudvendeelittoral.fr